

Mairie de Cléry-en-Vexin

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal - Séance du 3 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois du mois d'avril, le Conseil Municipal de la commune de CLERY-EN-VEXIN, dûment convoqué, s'est réuni à 20 heures 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur René PANNIER, Maire.

Nombre de membres en exercice : 10

Date de convocation : 21/03/2024

Présents : Mesdames Nadège BESLON, Delphine ZECCA ; Messieurs Jérôme GUERIN, Georges VIALLON, Jacques BEAUGRAND, Franck DELORME, Robert VISBECQ.

Absentées avec pouvoirs : Flore QUILLET-JACQUOT donne pouvoir à M. PANNIER René ; Roseline URIE donne pouvoir à M. GUERIN Jérôme.

A été désigné secrétaire de séance : Mme Nadège BESLON

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2024

- 1- Compte de gestion 2023
- 2- Compte administratif 2023
- 3- Vote affectation du résultat
- 4- Vote taux état des notifications 1259
- 5- Vote BP 2024, subventions associations
- 6- Vote opérations d'ordres
- 7- Transport scolaire : Participation 2024-2025 (collégiens-lycéens)
- 8- Approbation de la modification des statuts de la CCVC
- 9- Désignation des délégués du SMBVA

Informations diverses de M. le Maire

Questions Diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à **20 heures et 30 minutes**.

Approbation du compte-rendu de la séance du 30 janvier 2024 : à l'unanimité

- 1. Délibération n° 2024/04-04 : approbation du compte de gestion 2023 du trésorier – budget commune**
- 2. Délibération n° 2024/04-05 : Approbation du compte administratif 2023**
- 3. Délibération n° 2024/04-06 : Affectation du résultat**

M. le Maire précise que le budget 2024 a été construit avec une hypothèse d'augmentation raisonnable et raisonnée des taux (Taxe foncière bâti, non bâti, Taxe habitation sur les résidences secondaires). La ligne budgétaire associée correspond à l'article 731 (+ 5 k€ par rapport à l'an dernier).

L'idée retenue est de faire face à l'augmentation des coûts (fournitures, prestations, énergie...) de ces dernières années et de pouvoir conserver des marges de manœuvre en matière d'investissement pour les années à venir, sans assommer les habitants.

- 4. Délibération n° 2024/04-07 : Finances / Vote de taux 2024 pour les contributions directes**
- 5. Délibération n° 2024/04-08 : Présentation du Budget Primitif 2024**
- 6. Délibération n° 2024/04-09 : Amortissements**
- 7. Délibération n° 2024/04-10 : Participation communale aux cartes de transports scolaires pour l'année 2024-2025 pour les collégiens et les lycéens**
- 8. Délibération n° 2024/04-11 : Modification des statuts de la CCVC suite à la création de la nouvelle commune de Commeny**
- 9. Délibération n° 2024/04-12 : Désignation des nouveaux délégués du SMBVA**

Questions diverses :

- Les Jeux Intervillages seront organisés par la commune d'Ableiges le 25 mai 2024. Chaque commune devra créer son étendard avec son blason. Les jeux seront à définir pour la date du 25 Avril 2024.
- M. Guerin Jérôme ainsi que l'équipe municipale remercient M. le Maire, M. Viallon et le cantonnier pour l'élagage des arbres sur la rue du Bois de Morval qui gênaient le trafic et le passage des bus.
- Dépôt sauvage : À la suite d'un dépôt sauvage de gravats effectué sur le chemin vicinal entre Cléry-en-Vexin et Commeny, la municipalité a mandaté une société pour l'évacuation des gravats. La facture de 420 € a été prise en charge à 50 % par la CCVC (Communauté de communes Vexin Centre).
- Discussion à l'Union des Maires du Val d'Oise pour la refonte du site internet de la commune. Il sera créé et mis en service par un stagiaire de l'Union des Maires et habitant de Cléry.
- Afin d'améliorer la communication des informations municipales auprès de nos concitoyens, une adhésion à l'interface Illiwap se fera prochainement.
- Le PNR a voté une augmentation de la participation communale par habitant passant donc à 5 € par villageois.

- Une nouvelle tarification de la location de la salle du préau devrait être envisagée au cours de cette nouvelle année car, actuellement, les locations de la salle ne permettent pas d'effectuer un équilibre budgétaire entre les locations et les factures énergétiques de celle-ci. Un travail sur le règlement ainsi que sur la mise à disposition de la vaisselle sera aussi à l'étude.
- Noël 2024 : La commission jeunesse se réunira prochainement afin d'étudier le projet du Noël des enfants pour voir si la commune continuera son partenariat avec les enseignes de Magny-en-Vexin ou si un autre projet verra le jour.
- ZAENR : le projet doit être à nouveau étudié et délibéré. C'est pourquoi une réunion publique doit avoir lieu auprès des clérysiens avant le nouveau vote au conseil municipal.
- Machine à pain : Le projet avec le boulanger de Nucourt ne verra pas le jour. Le boulanger ayant décliné la mise en place de la machine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.

La secrétaire de Séance,
Mme BESLON Nadège



Le Maire,
M. PANNIER René



